

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 5 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DAC 662 Subvention à l'association Le Palais Royal (16e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui demande d'attribuer une subvention à l'association Le Palais Royal;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 12 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 5.000 euros est attribuée, sur proposition de la mairie du 16e, pour le projet Venise dans la Musique baroque, à l'association Le Palais Royal, dont le siège social est situé, 17, rue de la Tour, (16^e). 2011_05458 – C 00246- 1187

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant total de 5.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011 nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture